



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le 07 JAN. 2015

Madame, Monsieur,

L'attentat meurtrier contre l'hebdomadaire Charlie Hebdo a atteint notre République au cœur.

Les valeurs essentielles de notre République ont été visées : la liberté d'expression est au fondement de toutes les libertés ; la liberté de conscience et le respect des opinions individuelles sont les principes qui nous permettent de vivre ensemble.

Il appartient à l'Ecole de faire vivre et de transmettre les valeurs et les principes de la République. La République a confié à l'Ecole, dès son origine, la mission de former des citoyens, de transmettre les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

L'Ecole de la République transmet aux élèves une culture commune de la tolérance mutuelle et du respect. Chaque élève y apprend à refuser l'intolérance, la haine, le racisme et la violence sous toutes leurs formes.

L'Ecole éduque à la Liberté : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque.

L'Ecole éduque à l'Egalité et à la Fraternité en enseignant aux élèves qu'ils sont tous égaux. Elle leur permet d'en faire l'expérience en les accueillant tous sans aucune discrimination.

Au moment où notre pays manifeste son unité nationale face à l'épreuve, l'Ecole doit plus que jamais porter l'idéal de la République.

Je vous invite à répondre favorablement aux besoins ou demandes d'expression qui pourraient avoir lieu dans les classes en vous laissant le soin, si vous le souhaitez, de vous appuyer sur l'ensemble des ressources pédagogiques que les services du ministère tiennent à votre disposition.

Je vous remercie de votre mobilisation personnelle et vous assure de tout mon soutien dans les missions qui sont les vôtres.

Najat VALLAUD-BELKACEM